

# Ofi Invest Green Bonds Euro R

FR001400X201

31/10/2025

Commercialisé en FR

Étoiles Six Financial Information<sup>(2)</sup>

Obligations euro toutes maturités

## Orientation de gestion

Le FCP vise une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure à celle de son indice de référence sur une durée de placement recommandée de 3 ans. Il intègre une approche ESG, de dialogue et d'engagement, et favorise la transition énergétique et écologique au travers de l'investissement discrétionnaire dans des obligations vertes émises par des sociétés ayant un profil environnemental de bonne qualité.

## Principales caractéristiques

Date de création de la part  
20/05/2025

Date de lancement de la part  
21/05/2025

Société de gestion  
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique  
FCP

Classification AMF  
Obligations et autres titres de créances libellés en Euro

Affectation du résultat  
Capitalisation

Fréquence de valorisation  
Journalière

Ticker Bloomberg

Publication des VL  
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC  
0,90%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation

Indice de référence  
Bloomberg Global EUR Corporate Agency Local Authority Green Bond

|                        |          |
|------------------------|----------|
| ▶ Actif net du fonds   | 34,57 M€ |
| ▶ Actif net de la part | 0,00 M€  |
| ▶ Valeur liquidative   | 102,17 € |

▶ Performance mensuelle<sup>(1)</sup>

Fonds Indice

- -

▶ Gérants



Nicolas Coulon



Arthur Marini

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

▶ Profil de risque<sup>(3)</sup>


▶ Durée de placement

3 ans

▶ SFDR<sup>(3)</sup>

Article 9

▶ Notation ESG<sup>(3)</sup>

6,9 6,6

▶ Couverture note ESG

100,0% 96,9%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

# Ofi Invest Green Bonds Euro R

FR001400X201

31/10/2025


 Structure du  
portefeuille

## ► Répartition sectorielle<sup>(4)</sup>

|                                    | Fonds | Indice |
|------------------------------------|-------|--------|
| Banques                            | 40,0  | 24,4   |
| Services aux collectivités         | 19,6  | 14,8   |
| Gouvernement souverain et assimilé | 10,2  | 8,2    |
| Gouvernement quasi-souverain       | 10,1  | 24,4   |
| Immobilier                         | 7,6   | 5,1    |
| Matériaux de base                  | 3,4   | 2,0    |
| Assurance                          | 2,9   | 1,8    |
| Transport                          | 1,7   | 1,0    |
| Autres financières                 | 1,5   | 2,6    |
| Biens d'équipement                 | 0,9   | 1,2    |
| Consommation Non cyclique          | 0,6   | 0,3    |
| Consommation cyclique              | 0,6   | 4,6    |
| Communications                     | 0,4   | 0,8    |
| Technologie                        | -     | 1,1    |
| Sociétés de financement            | -     | 0,1    |
| Energie                            | -     | 0,5    |
| Courtage/Asset Managers/échanges   | -     | 0,1    |
| Autres industries                  | -     | 0,1    |
| Autres                             | -     | 6,9    |
| OPC                                | -     | -      |
| Dispo/Liquidités investies         | 0,5   | -      |

## ► Répartition géographique

|                            | Fonds | Indice |
|----------------------------|-------|--------|
| France                     | 20,7  | 16,6   |
| Espagne                    | 13,4  | 8,6    |
| Italie                     | 11,7  | 6,4    |
| Pays-Bas                   | 9,8   | 11,8   |
| Allemagne                  | 7,2   | 22,2   |
| Irlande                    | 6,6   | 1,6    |
| Belgique                   | 4,5   | 1,9    |
| Finlande                   | 3,9   | 2,7    |
| Royaume-Uni                | 3,4   | 3,0    |
| Norvège                    | 3,1   | 3,1    |
| Danemark                   | 2,1   | 2,7    |
| Autriche                   | 2,0   | 1,3    |
| Autres Pays                | 11,1  | 18,0   |
| OPC                        | -     | -      |
| Dispo/Liquidités investies | 0,5   | -      |

## ► Répartition par devise (hors OPC)

| En % | Fonds |
|------|-------|
| EUR  | 100,0 |

## ► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

| Perception du<br>risque de crédit | En % | Fonds |
|-----------------------------------|------|-------|
| - Risqué                          | AAA  | 3,5   |
|                                   | AA   | 4,6   |
|                                   | A    | 41,9  |
|                                   | BBB  | 49,3  |
|                                   | BB   | 0,7   |
|                                   | B    | -     |
|                                   | CCC  | -     |
|                                   | CC   | -     |
|                                   | C    | -     |
|                                   | D    | -     |
| + Risqué                          | NR   | -     |

## ► Profil / Chiffres clés<sup>(3)</sup>

|                       |       |
|-----------------------|-------|
| Nombre d'émetteurs    | 88    |
| Notation moyenne      | A-    |
| Spread Moyen          | 70,55 |
| Sensibilité crédit    | 4,84  |
| Sensibilité Taux      | 4,55  |
| Rendement courant (%) | 2,83  |
| Taux actuariel (%)    | 3,1   |
| Maturité moyenne      | 8,57  |

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

## Ofi Invest Green Bonds Euro R

FR001400X201

31/10/2025



Structure du  
portefeuille

### ► Répartition par rang de subordination

| En %                       | Fonds |
|----------------------------|-------|
| Senior preferred unsecured | 66,5  |
| Senior non-preferred       | 22,6  |
| Subordonnée T2             | 5,8   |
| Subordonnée corporate      | 3,7   |
| Senior secured             | 0,6   |
| Autres                     | 0,3   |
| OPC                        | -     |
| Dispo/Liquidités investies | 0,5   |

### ► Répartition par maturité

| En %                       | Fonds |
|----------------------------|-------|
| +15 ans                    | 4,5   |
| 10-15 ans                  | 4,6   |
| 7-10 ans                   | 21,0  |
| 5-7 ans                    | 21,8  |
| 3-5 ans                    | 19,6  |
| 1-3 ans                    | 20,6  |
| -1 an                      | 7,3   |
| OPC                        | -     |
| Dispo/Liquidités investies | 0,5   |

### ► Répartition par type d'émetteur

| En %                       | Fonds |
|----------------------------|-------|
| Financial                  | 44,4  |
| Corporate                  | 34,8  |
| Government                 | 20,3  |
| OPC                        | -     |
| Dispo/Liquidités investies | 0,5   |

### ► 5 principaux émetteurs (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

| En %                                                                               |                                |     |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-----|
|  | IBERDROLA FINANZAS SAU         | 3,3 |
| ES                                                                                 |                                |     |
|  | NORDEA BANK ABP                | 2,3 |
| FI                                                                                 |                                |     |
|  | TERNA RETE ELETTRICA NAZION... | 2,3 |
| IT                                                                                 |                                |     |
|  | ENGIE SA                       | 2,2 |
| FR                                                                                 |                                |     |
|  | AIB GROUP PLC                  | 2,1 |
| IE                                                                                 |                                |     |

### ► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)<sup>(4)</sup>

| En %                                                                                |                                    |          |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|----------|
|  | IBERDROLA FINANZAS S...            | 16/05/35 |
| ES                                                                                  | Services aux collectivités         | 1,8      |
|  | BAWAG PSK BANK FUER...             | 02/09/33 |
| AT                                                                                  | Banques                            | 1,7      |
|                                                                                     | EUROPEAN UNION 1.25...             | 04/02/43 |
| SNAT                                                                                | Gouvernement souverain et assimilé | 1,7      |
|  | IRELAND (GOVERNMENT)...            | 18/10/43 |
| IE                                                                                  | Gouvernement souverain et assimilé | 1,7      |
|  | CREDIT AGRICOLE SA 4...            | 27/11/33 |
| FR                                                                                  | Banques                            | 1,6      |

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

# Ofi Invest Green Bonds Euro R

FR001400X201

31/10/2025



## ► Commentaire de gestion

Nouveau mois positif pour le marché du crédit sous l'impulsion de la baisse des composantes « taux » et « prime de risque ».

Cette progression n'a cependant pas été linéaire avec notamment un « Shutdown » (arrêt des activités gouvernementales) qui s'éternise aux Etats-Unis et qui nous prive de la publication d'un bon nombre de statistiques officielles, ne permettant pas de suivre précisément l'évolution de l'économie et en particulier l'emploi, un marché du « crédit privé » américain qui a montré des signes de fébrilité (plusieurs pertes signalées par les acteurs du marché lors des publications de résultats) et le retour de tensions entre la Chine et les Etats Unis.

Mais le marché a été soutenu par une saison de résultats une nouvelle fois solide et au-dessus des attentes, un risque qui semble pour le moment cantonné à quelques cas sur le marché du crédit privé et l'apaisement des tensions entre la Chine et les Etats-Unis en fin de mois.

Dans ce contexte les primes de risques diminuent de l'ordre de 4pbs contre swap et 2 contre dette d'Etat à respectivement 65 et 76pbs, des niveaux proches des points bas annuels (à 1pb près) et de plusieurs années (début 2022 contre swap). Les primes sont toujours portées par des facteurs techniques solides (flux, qualité de crédit du gisement, rendement attractif soutenu par la composante « taux ») qui réduisent la dispersion (par notation, secteur, subordination) et qui permettent aux émetteurs de bénéficier de conditions d'émission particulièrement favorables (demande autour de 4x et absence de prime). Avec un montant de 765Mds€ depuis le 1er janvier (vs 754Mds€ sur l'ensemble de 2024), l'année 2025 pourrait signer un nouveau record.

La proportion d'obligations durables augmente en octobre, pour le quatrième mois consécutif à hauteur de 28% des émissions avec un total de 17.2Mds€.

Depuis le début d'année le montant émis est de 144Mds d'euros soit -9% vs fin octobre 2024 tandis que les émissions au global augmentent de 11%. Cependant, les perspectives restent positives avec un montant de refinancement important à venir, de nouveaux émetteurs sur le segment, un nouveau format européen qui continue de compter de nouveaux émetteurs (Iberdrola en format subordonné) et des besoins d'investissement dans la transition toujours aussi important.

Sur les taux, en qualité de valeur refuge, la tendance a été à la baisse une bonne partie du mois, mais l'apaisement des facteurs de risques, des publications macroéconomiques positives en zone euro (PMI, PIB) et les réunions de banques centrales avec des propos jugés « hawkish » (restrictifs) de Powell (« La baisse des taux de décembre est loin d'être acquise ») ont redonné une impulsion haussière en fin de mois.

Dans ce contexte le taux 10 ans allemand diminue de 8pbs à 2.63% et le taux 2 ans de 5pbs à 1.97% tout comme les taux américains avec une baisse de 7pbs sur la maturité 10 ans à 4.08% et de 3 pbs sur la maturité 2 ans à 3.57%. A noter la légère baisse de l'écart de taux entre la France et l'Allemagne à 79pbs sur la maturité 10 ans vs 82 fin septembre, malgré la dégradation de la notation de S&P en dehors du calendrier prévu à cet effet.

Le rendement du crédit « Green Bond » de qualité « Investissement » en euro diminue de 8 points de base et clôture le mois légèrement sous les 3% à 2.91 %. La performance s'inscrit en territoire largement positif à +0,66 % (+3,16 % YTD).

Dans ce contexte le fonds sur performe son indice de référence sur le mois notamment dû à notre sensibilité au risque de taux et de crédit.

Le taux d'investissement est de 99 % (stable) pour un encours de 34,5 Mls€ (+500K€). En fin de mois le fonds est neutre au risque de taux (4,55 vs 4,56 pour l'indice) et sur sensible au risque de crédit de +56cts (5,20 vs 4,64). Le rendement s'élève à 2,96 % (vs 2,94 %).

Sur le mois nous avons participé à plusieurs émissions primaires (Elia, BPCE Assurances, Banco BPM, Alpha Bank, Iberdrola Hybrid) afin de profiter de la liquidité offerte et des primes d'émissions (bien que faible voire nulle sur certaines émissions).

Ces investissements ont été financé par les liquidités et des obligations plus courtes afin de profiter de la pentification des courbes.

## Ofi Invest Green Bonds Euro R

FR001400X201

31/10/2025

### ► Caractéristiques additionnelles

|                                 |                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds       | 16/09/2019                                                                                                                                                                                                                                   |
| Principaux risques              | L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr">https://www.ofi-invest-am.com/fr</a> . |
| Date dernier détachement        | -                                                                                                                                                                                                                                            |
| Montant net dernier détachement | -                                                                                                                                                                                                                                            |
| Commissaires aux comptes        | PwC                                                                                                                                                                                                                                          |
| Devise                          | EUR (€)                                                                                                                                                                                                                                      |
| Limite de souscription          | 12:00                                                                                                                                                                                                                                        |
| Limite de rachat                | 12:00                                                                                                                                                                                                                                        |
| Règlement                       | J + 2                                                                                                                                                                                                                                        |
| Investissement min. initial     | Néant                                                                                                                                                                                                                                        |
| Investissement min. ultérieur   | -                                                                                                                                                                                                                                            |
| Libellé de la SICAV             | -                                                                                                                                                                                                                                            |
| Libellé du compartiment         | -                                                                                                                                                                                                                                            |
| Valorisateur                    | Caceis Fund Administration                                                                                                                                                                                                                   |
| Dépositaire                     | Caceis                                                                                                                                                                                                                                       |

# Ofi Invest Green Bonds Euro R

FR001400X201

31/10/2025

Glossaire

|                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ALPHA               | <p>L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | BETA            | <p>Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.</p>                                                                                                                                                                             | DÉLAI DE RECouvreMENT | <p>Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.</p>                                                                                                     |
| SRI                 | <p>Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.</p>                                                                                                    | SRRI            | <p>Le SRRI (Synthetic Risk &amp; Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».</p> | TRACKING ERROR        | <p>L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.</p> |
| SENSIBILITÉ TAUX    | <p>La sensibilité taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                         | SFDR            | <p>La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.</p>                                                                                                      | SPREAD MOYEN          | <p>Le spread moyen d'un fonds correspond à l'écart moyen de rendement entre les obligations détenues par le fonds et un indice de référence (souvent les obligations d'État). Il reflète le niveau de risque pris par le fonds par rapport à des titres considérés comme sans risque.</p>                                                                    |
| RATIO D'INFORMATION | <p>Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.</p>                                                                                                                                                  | RATIO DE SHARPE | <p>Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.</p>                                                                                                                                                                                         | SENSIBILITÉ CRÉDIT    | <p>La sensibilité crédit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'évolution des spreads de crédit des obligations détenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de dégradation de la qualité de crédit des émetteurs.</p>                                                                                                       |
| DURATION            | <p>La durée d'une obligation correspond à la durée de vie moyenne actualisée des ses flux financiers (intérêt et capital) et s'exprime en années.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | PERTE MAXIMALE  | <p>La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.</p>                                                                                                                                                             | RATING MOYEN          | <p>Le rating moyen d'un fonds correspond à la note de crédit moyenne pondérée des obligations détenues dans le portefeuille. Il reflète la qualité de crédit globale du fonds : plus le rating est élevé, plus le risque de défaut est faible.</p>                                                                                                           |
| VOLATILITE          | <p>La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.</p> <p>La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.</p> |                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

## Ofi Invest Green Bonds Euro R

FR001400X201

31/10/2025

### ► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com). Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.